

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 31 MARS

Chute du Ministère

LA SÉANCE DE LA CHAMBRE

Vendredi 30 mars.

C'est aujourd'hui l'anniversaire du crucifiement de Jésus-Christ par les Juifs. Après avoir rétabli des crédits destinés aux facultés de théologie protestante, aux séminaires protestants et israélites, la majorité républicaine a de nouveau supprimé le crédit affecté à certains évêchés, en donnant à cette suppression le caractère d'une manifestation hostile au Concordat. A mort le Christ et vive Barrabas !

Chose étrange, les républicains professent que les majorités seules ont des droits, et ils traitent en parias trente millions de catholiques français. L'argent du budget est fourni par les catholiques pour les trois quarts au moins, et ils refusent aux catholiques ce qu'ils accordent aux minorités protestantes et juives.

Goblet l'a dit : « Les catholiques ne sont pas des citoyens comme les autres » ; la République les classe dans une catégorie inférieure à celle des juifs et des protestants.

La Chambre a adopté quelques-unes des modifications introduites par le Sénat dans le budget général, et elle a rejeté les autres. Voilà donc le budget obligé de retourner au Luxembourg. Or il faut absolument qu'il soit définitivement voté ce soir, si l'on ne veut pas être obligé de recourir de nouveau à l'expédient des douzièmes provisoires.

Evidemment la Chambre a calculé que la menace des douzièmes forcerait le Sénat à la soumission. A cette heure, elle attend la capitulation des Luxembourgeois avec cette quiétude que donne la certitude de la victoire. Et il est, dans son sein, des énergumènes qui demandent la suppression du Sénat ! A quoi bon ?

Interpellation pour la Revision

M. Laguerre demande la mise en tête de l'ordre du jour de la proposition de MM. Michelin et Planteau tendant à la revision des lois constitutionnelles.

M. Pelletan dit qu'il a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de revision des lois constitutionnelles. En présence du vieil esprit plébiscitaire qui se réveille, il est urgent de dégager le régime républicain des vices orléanistes qui le déconsidèrent.

M. Jolibois rappelle qu'il avait déposé une demande de revision inspirée par la pensée de l'appel au peuple et M. Pelletan a voté contre l'urgence de cette proposition aussi bien que contre celle de MM. Michelin et Planteau.

Après M. Jolibois, M. de Baudry-d'Asson prend la parole pour faire une déclaration.

Il demande nettement la nomination d'une Constituante. (Très bien ! à droite), car il s'agit de remplacer la Constitution actuelle par une Constitution conforme aux traditions, au tempérament et aux intérêts du pays.

Il s'agit de débarrasser la France de cette République néfaste qui la ruine et la déshonore. (Bravos prolongés à droite.)

Invité par le président à retirer ces paroles, M. de Baudry-d'Asson dit que sa conscience ne le lui permet pas.

Il est rappelé à l'ordre. Le vaillant député de la Droite termine en disant :

« Convaincu que le pays ne peut être sauvé que par la Royauté légitime, je voterai la revision au vieux cri vendéen de : » VIVE LA FRANCE PAR LA MONARCHIE ! »

M. Pelletan demande l'urgence pour la proposition de revision constitutionnelle.

M. Viette dénonce les paroles séditieuses, le manifeste séditieux portés à la tribune. (Vives protestations à droite. — Applaudissements à gauche.)

Il engage ensuite la Chambre à ne pas statuer avant l'arrivée du président du Conseil, absent en ce moment.

M. Jolibois dit qu'il ne prend pas pour loi les paroles du ministre de l'agriculture.

Il ne pourrait d'ailleurs les accepter venant des hommes qui ont bâillonné la France et fait une révolution en face de l'ennemi. (Applaudissements.)

M. Brisson monte à la tribune au bruit des applaudissements.

L'une voix indignée il évoque les souvenirs du Deux-Décembre.

Il ne saurait permettre à un bonapartiste de dire que c'est la République qui a bâillonné la France. (Triple salve d'applaudissements à gauche.)

M. Brisson supplie les républicains de repousser soit l'urgence, soit la mise à l'ordre du jour de la proposition revisionniste.

M. Clémenceau s'associe aux protestations de M. Brisson, mais il combat ses conclusions.

Il faut sortir de l'oligarchie qui a réduit la République à l'anarchie et à l'impuissance.

Il faut s'adresser au pays.

M. Jolibois, répondant à une allégation de M. Clémenceau, s'attache à démontrer que les plébiscites bonapartistes sont des procédés de consultation populaire très honnêtes.

M. Rouvier ne veut pas laisser dire que la Constitution actuelle a donné à ce pays le trouble et le désordre.

La question de confiance sur la déclaration d'urgence concernant la proposition de revision constitutionnelle de M. C. Pelletan, est mise aux voix.

L'urgence a été votée par 268 voix contre 237.

Le ministère est renversé.

A bas Carnot !

On lit dans la Cocarde :

« A bas Carnot ! »

« Ce cri a été poussé hier à Paris. »

« La Liberté, qui est parlementaire et qui couve Carnot avec la sollicitude d'une serine pour ses œufs, a entendu crier : A bas Carnot ! »

« C'est au quartier Latin, parmi les étu-

dians, que pour la première fois, publiquement, le ridicule petit malfaisant qui doit sa place à Boulanger a été traité comme il le mérite !

« A bas Carnot ! On a commencé à le dire hier ; on n'a pas fini. Il l'entendra encore plus d'une fois, ce cri d'indignation légitime contre lui, le courtisan de Bismarck, qui est aujourd'hui la plus haute et la plus sincère expression du régime parlementaire !

« A bas Carnot ! » Bravo les étudiants qui l'ont crié pour la première fois, car si l'IMBÉCILE que vous avez hué avait eu pour un centime de patriotisme, l'Allemagne n'applaudirait pas aujourd'hui à notre état-major décapité et à notre armée démolisée par le renvoi du meilleur de ses chefs. »

GUERRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Carnot n'aura décidément pas joui d'une bien longue lune de miel. On commence à l'attaquer avec une violence qui doit lui inspirer des inquiétudes. La Lanterne lui dit aujourd'hui :

« En moins de quatre mois de présidence, M. Carnot a réussi à désorganiser le parti républicain dont l'union s'était faite au 3 décembre dernier sur son nom, à faire l'anarchie gouvernementale et à créer la situation la plus critique qui se soit vue depuis longtemps. »

« Voilà de quel prix M. Carnot a payé sa dette aux républicains qui, malgré l'insuffisance de ses titres, l'ont élevé au poste supérieur. »

« Une présidence Mac-Mahon aurait fait moins de mal. »

A TABLE

M. Boulanger déjeune chez M. Mayer, de la Lanterne, dîne chez M. Laguerre et soupe chez M. Rochefort, de l'Intransigeant. Les journaux des amphitrions ne nous donnent pas le menu gastronomique de ces agapes, cela fait honneur à leur discrétion, mais ils nous en offrent tout au long le menu politique.

20 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

L'Institutrice à Berlin

PAR M^{lle} MARIE MARÉCHAL.

Elle commença par prendre connaissance de la lettre, la lut et la relut trois ou quatre fois pour être bien sûre de son contenu, la remit à sa place, puis aussitôt, le repas fini, s'en alla faire son rapport à la nouvelle baronne d'Osterwald.

Et voilà comment Raoul n'ayant pu pénétrer à l'hôtel de Kastow dut attendre la lettre annoncée de Strasbourg, pour savoir à quoi s'en tenir sur l'existence future de sa sœur.

C'était bien à Strasbourg, en effet, qu'allaient se rendre en grande pompe le baron d'Osterwald et sa nouvelle famille.

Ce gros petit homme, dont les yeux à fleur de tête monis de leurs lunettes d'or ne voyaient pas plus loin que le bout de son nez, avait su cependant conquérir une place à part dans les régions officielles ; il possédait d'ailleurs un beau nom, une grande fortune, et tout cela aidant, l'empereur l'avait choisi pour remplacer le premier directeur du cercle d'Alsace-Lorraine, qui n'avait pas su réussir dans ces importantes fonctions.

Quand le baron eut vent pour la première fois de sa nomination possible, il jugea, non sans raison, qu'une femme telle que la comtesse de Gastein pouvait lui être un auxiliaire utile dans le poste qu'il allait remplir.

Là, en effet, il ne s'agissait pas de conquérir des sympathies, but qu'elle n'aurait jamais atteint, mais de gouverner une nation nouvelle, de l'asservir, de la réduire par tous les moyens possibles.

Qui pouvait mieux suffire à cette tâche que l'Égérie qu'il s'était choisie ?

Il offrit donc sa main, sa fortune, son nom et peut-être son cœur, — s'il en avait un — ce dont nous nous permettons de douter.

M^{lle} de Gastein connaissait trop bien ses intérêts pour refuser une offre pareille.

Elle accepta le nom et la fortune, sans se soucier du cœur, pensant, comme nous, qu'il n'y en avait peut-être pas.

Ambitieuse autant que cupide, la haute position où elle allait pouvoir exercer ses goûts de domination tyrannique la charma par-dessus tout.

Bettina et Wilhelmine, instruites à l'école de leur mère, pâles reflets de sa nature, trouvèrent tout bénéfice pour elle dans cette alliance inattendue.

— Soyez tranquilles, mes chères petites, il ajoutera à votre dot.

Seule, Frida pouvait mettre obstacle aux projets

de sa mère, non pas les faire échouer. Dieu merci, M^{lle} de Gastein se sentait de force à briser cette résistance enfantine, mais elle pouvait contrecarrer lesdits projets, troubler en un mot la marche ascendante des choses par ses mutineries, ses petites révoltes, ses propos d'enfant terrible.

Ce furent ces considérations qui prolongèrent l'exil de Frida à Méran, exil qu'elle préférait à la maison maternelle.

Quand elle revint, le tour était joué, comme disait Schwartz, dans son pittoresque langage.

CHAPITRE XVII

En route ! Le beau voyage ! On n'ira pas tout droit à Strasbourg par les voies rapides, mais par le chemin des écoliers. C'est d'ailleurs un voyage de nocce.

Le baron d'Osterwald sait bien qu'une fois arrivé à son poste, il ne pourra plus le quitter de longtemps. Il veut donner à sa femme et surtout à ses belles-filles sînées, dont il a conquis les bonnes grâces, le plaisir d'une tournée dans le nord de l'Allemagne pour finir par le voyage des bords du Rhin.

Le baron d'Osterwald a bien fait les choses. On mène en route un train presque princier : waggons-lits, waggons-salon, rien n'y manque.

Des télégrammes sont envoyés d'hôtel en hôtel pour retenir des appartements dignes du nouveau

directeur d'Alsace-Lorraine.

Giselle ne profite guère de ces magnificences. La baronne qui s'entend aux économies au milieu de son nouveau luxe, l'a reléguée dans un wagon de seconde classe où la jeune fille doit subir non-seulement la société des femmes de service de la maison, mais le contact odieux de Dorothée qui cherche à se rendre aussi impertinente qu'elle peut.

Certes, elle est riche en inventions de ce genre, mais la plupart de ses traits grossiers viennent s'émeusser contre la dignité tranquille de Giselle. Dorothée enrage de sentir l'institutrice si fort au-dessus de ses atteintes. Malgré la situation inférieure qu'on a voulu lui imposer, la Française se fait une place à part dans ce monde subalterne.

A la première station où Giselle est descendue prendre l'air, Dorothée s'est mise à la tête d'un complot ayant pour but de priver de son coin l'objet de sa haine, mais une lingère de la maison, Polonoise de naissance, a déclaré qu'il était honteux de se montrer si malhonnête et si cruelle envers une personne qui ne leur avait jamais fait aucun mal, que pour elle, elle avait été élevée dans l'amour des Français par son grand-père qui avait servi Napoléon 1^{er} ; qu'en tout cas, les Polonais valaient bien les Allemands et surtout les Prussiens, qu'enfin elle était décidée à offrir son coin à M^{lle} Duparc si on la privait de celui

C'est là en effet qu'a été formé le plan de campagne qui doit envoyer M. Carnot rejoindre M. Grévy et donner son fauteuil à M. Boulanger. C'est là qu'on a rédigé la circulaire dans laquelle le même M. Boulanger se désiste de toute candidature dans l'Aisne, et, satisfait de la « protestation » du 25, se réserve pour d'autres grands jours électoraux.

Il est même évident que cette circulaire a été combinée assez avant dans le repas, car si les têtes n'eussent point été légèrement échauffées par les vins de derrière les fagots communaux, les rédacteurs se fussent aperçus qu'ils forçaient leur convive à se donner un démenti éclatant et justifiaient surabondamment sa mise à la retraite. C'est en effet l'aveu le plus formel de l'intervention de l'ex-général dans tous les tripotillages politiques dont il a essayé de se disculper.

C'est à souper également que la maison Laguerre et C^o a décidé de se transporter dans le Nord et de chauffer parmi les populations minières la candidature Boulanger. Candidat de qui, candidat de quoi? De quelle couleur? M. Laguerre dit rouge. Manifestement à la suite de tous ces déjeuners, dîners et soupers, la maison est assez fondée à se croire seule en possession du mannequin. Mais si M. Beni-soit-le-jour n'a pas plus la reconnaissance de l'estomac qu'il n'a celle du cœur, les amphitryons pourraient bien en être pour leur cuisine. C'est du moins ce qu'espère M. Thiébaud qu'on a négligé d'inviter et qui grogne à la porte. M. Thiébaud a-t-il raison d'espérer? Les amphitryons ont-ils raison d'avoir confiance? M. Boulanger seul pourrait le dire, en admettant qu'il le sache lui-même, car ce ne serait pas la première fois que celui qui veut duper tout le monde serait sa propre dupe et resterait pileusement par terre entre deux selles. EDUARD GRIMBLOT.

La République française n'est point dupe de la manœuvre qui a fait retirer à M. Boulanger sa candidature dans l'Aisne :

« La candidature que pose M. Boulanger, dit la feuille opportuniste, ce n'est point à la succession de M. Ringuier ou de M. Brame, ou de M. Ganivet, c'est à la succession de M. Carnot, président de la République : M. Boulanger a le dessein de faire plébisciter son nom dans tous les départements. »

« Un ministère radical ne suffit point à ses amis, qui ne s'en cachent point ; ce qu'il leur faut, c'est la dictature. »

« Si cette entreprise insensée et criminelle pouvait réussir, la dictature, peut-être, conserverait l'étiquette de la République. Mais la République serait morte, mais la Liberté aurait vécu, mais la Patrie plongerait une fois de plus dans l'abîme. »

« Les derniers masques sont tombés ; le problème est nettement posé : République ou Dictature. »

La République française oublie volontairement un des termes du problème : ou Monarchie.

Le Radical définit en ces termes la candidature du général :

« Candidat du gâchis, candidat de l'énerverment du suffrage universel, candidat de la lassitude et du dégoût qui tue les Républiques ; tout lui est bon, pourvu qu'il détruise un ordre de choses qui ne lui donne pas une place prépondérante dans l'Etat. »

Dans le Gaulois, organe royaliste, M. Cornély apprécie ainsi la mesure prise contre le général :

« M. le général Boulanger vient d'être mis à la retraite d'office par le Président de la République, sur l'avis conforme et unanime du conseil d'enquête. »

« Cette décision ne m'inspire aucun regret. Mais je la trouve extraordinairement stupide. Et, dussé-je être le seul Français de mon avis, j'y persisterai énergiquement. »

« Boulanger, hier, était général de droit et de fait. Comme tel, il ne pouvait être élu. Cette première marche de la carrière politique lui était interdite, et, le suffrage universel, tout souverain qu'il est, n'aurait pu en faire un député. »

« Aujourd'hui, il reste général d'apparence, de nom, et, pour le peuple, l'apparence et le nom, c'est la réalité. Seulement, il est libre. Il est éligible. Et, s'il sait jouer de sa popularité, s'il sait être prudent, il peut ne pas laisser s'ouvrir quelque part une botte à scrutin dans la France, sans y faire déposer son nom sur une plus ou moins grande quantité de bulletins. »

« Boulanger vous faisait peur. Vous l'aviez à côté de vous, muselé, enchaîné, protestant, mais, en somme, en cage. »

« Bons naïfs, vous l'avez démuselé, déchaîné et déçagé, et vous vous croyez des gens forts ! »

« Vous me faites pitié. »

Le Soleil dit de son côté, entre autres choses excellentes :

« ... L'ex-commandant du 43^e corps est donc rendu à la vie civile. C'est le second général de division que proscrit le gouvernement de la République. LE PREMIER A ÉTÉ LE GÉNÉRAL HENRI D'ORLÈANS, DUC D'AUMALE. A qui le tour maintenant?... »

LE MANIFESTE DU GÉNÉRAL BOULANGER

Le général Boulanger vient d'adresser aux électeurs du département du Nord le manifeste suivant :

« Electeurs du Nord ;
« En me permettant de me présenter à vos suffrages, le gouvernement semble avoir voulu provoquer lui-même une manifestation sur sa politique. »

« J'accepte pour ma part ce rendez-vous donné à tous devant le suffrage universel. »

« Vous êtes appelés à décider s'il est possible à une grande nation comme la nôtre d'accorder sa confiance à des hommes qui s'imaginent naïvement supprimer la guerre en supprimant la défense. »

« Quand j'étais ministre, j'ai dit : « Si je voulais la guerre, je serais un fou ; si je ne m'y préparais pas, je serais un insensé. » »

« Mes sentiments n'ont pas changé. »

« Vos patriotiques populations réclament une France forte, afin d'avoir une France laborieuse dont le génie industriel ne peut se développer que dans cette sécurité que donne la conscience de ses ressources. »

« C'est donc à vous de vous ressaisir contre ceux qui vous abandonnent. »

« A cette heure, le Parlement lui-même est effrayé des résultats de son inaction. Après des années de sommeil il feint de se réveiller en annonçant des projets de réforme, sur la réalisation desquels il lui est cependant impossible de s'abuser puisque tout progrès consenti par la Chambre vient inévitablement échouer à la porte du Sénat. »

« Cette grande concentration des forces républicaines qu'on nous a toujours promise n'a jamais été que la concentration dans le néant. Et si l'union s'est faite un moment parmi les parlementaires, c'est contre un général qui n'aspirait qu'à faire son devoir de patriote et qu'on a brisé pour des causes tellement inavouables que pas un de ceux qui se sont constitués ses juges n'a osé les avouer. »

« Quant à moi, l'union que je rêvais, et que je rêve encore, malgré les tristesses de l'heure présente, c'est celle de tous les cœurs français en face de dangers qui peuvent nous menacer, celle qui s'est faite en 1870, alors que l'honorable député dont la succession est aujourd'hui ouverte combattait sous les ordres du général républicain Faidherbe et tombait grièvement blessé à l'ennemi sur la barricade de Bapaume. »

« Electeurs du Nord, »

« Les derniers événements ont démontré jusqu'à l'évidence que la Chambre est devenue absolument étrangère aux aspirations du pays. »

« Celui-ci ne la comprend pas plus qu'elle n'est elle-même capable de le comprendre. »

« Seul le suffrage universel a qualité pour trancher le différend entre ceux qui ont délivré le mandat et ceux qui l'ont reçu. »

« A l'impuissance dont l'assemblée législative est atteinte il n'y a qu'un remède : Dissolution de la Chambre, révision de la Constitution. »

« C'est à ce résultat que tendront tous mes efforts. »

« Vive la France ! »

« Vive la République ! »

« Général BOULANGER. »

UN TABLEAU DE LA RÉPUBLIQUE PAR M. J. SIMON

« Que de fortunes depuis quinze ans, mes amis ! »

« Tous ces piliers d'estaminet roulent carrosse. Ils font bâtir. Ils ont des hôtels, ils sont ministres ; les plus maladroits attrapent une préfecture ou une recette générale. Ils ont des inventions pour frauder la loi, ils in- terdisent au Parlement le cumul des »

— Si vous saviez comme on s'ennuie là-bas ! disait-elle, le baron ronfle ou lit son journal, maman écrit ses dépenses sur son carnet, Wilhelmine et Bettina parlent de toutes les toilettes qu'elles feront à Strasbourg, et moi je suis seule avec ma poupée qui ne sait plus rien dire. »

Pendant ce temps, une même pensée de dévouement et d'affection amenait à Giselle un autre ami des profondeurs des troisièmes : c'était le petit Schwartz qui savait accourir à point avec un verre d'eau glacée où Giselle trempait ses lèvres pour ne pas l'affliger. »

Frida et lui échangeaient un rapide bonjour, puis chacun retournait à son wagon respectif. »

— Que tu es heureux, disait Frida à son humble ami ; tu n'as pas, tant que le jour dure, la société du baron d'Osterwald. »

— Oui, mais j'ai le chef de cuisine, répondait Schwartz, ils ne valent pas mieux l'un que l'autre, mademoiselle Frida. Pardonnez-moi de parler ainsi de monsieur votre papa. »

— Mon papa ! s'écria la petite fille avec une indignation comique, il ne le sera jamais, ce vilain bonhomme ! Quand il me prend de force pour m'embrasser, j'ai bien soin de m'essuyer la figure devant lui pour qu'il voie comme ses caresses me plaisent. Et l'autre jour qu'il me regardait avec attention, je me suis frotté la joue si fort que je l'ai vue ensuite toute rouge dans la glace. »

« fonctions publiques, mais ils permettent les missions temporaires de six mois, avec renouvellement. Les places qui leur profitent le plus sont celles qu'ils ne prennent pas pour eux. Celui-ci ne fait des démarches que contre argent complant ; celui-là, quand il a placé son favori, prélève une part sur les revenus de l'emploi. Il y a des maisons de commerce, avec rabatteurs et courtiers, où l'on trafique des fonctions et des décorations. Républicain ton nom est vénalité. »

ÉTRANGER

UNE BOMBE A MITRAILLE

On télégraphie de Livourne (Italie) :

« Une bombe à mitraille a éclaté mercredi soir, à dix heures, sous le portique de la cathédrale, en face du commissariat de police. »

« Il n'y a eu aucun accident de personne, mais l'église a été fortement endommagée. Les éclats de la bombe ont été projetés jusqu'à 200 mètres. Plusieurs arrestations ont déjà été opérées. »

INONDATIONS EN ESPAGNE

Le maire de Milagro (province de Pampelune) annonce que les eaux de l'Ebre ont monté de trois mètres, inondant toute la campagne. Il en est de même à Azagra. Des mesures de précaution ont été prises. »

Par suite du dégel, le Sajar et le Besaya se sont élevés à 3 mètres 50 au-dessus du niveau ordinaire. On craint pour les villages environnants. »

Près de Santander, dans la province de Logrono, le Nejerilla a causé de nombreux ravages. »

La crue de la Pisuerga est de 4 mètres 35. »

ORAGES AUX ÉTATS-UNIS

On mande de New-York que des orages épouvantables ont ravagé les États du Nord-Ouest ; les dommages sont considérables ; la ville de Minessosh a été complètement détruite ; 3 personnes ont été tuées et 17 blessées. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 mars.

Le marché conserve son allure satisfaisante et le courant de hausse s'accroît. On ne voit d'ailleurs pas ce qui pourrait légitimer l'intervention de la spéculation à la baisse. Le 3 0/0 clôture à 82 27, le 4 1/2 0/0 à 107.05. »

L'action du Crédit Foncier cote 1.381. Les obligations foncières et communales gardent leur bonne tenue. La hausse de ces valeurs va certainement continuer et les acheteurs actuels se réservent d'importants bénéfices par une réalisation prochaine au pair. »

La Société Générale est ferme à 457. En vertu de la décision de l'assemblée générale qui a eu lieu le 29, le complément du dividende pour l'exercice 1887 est fixé à 6.25 par action. »

Les Dépôts et Comptes Courants s'avancent à 602. »

Le Patrimoine-Vie voit ses opérations se continuer régulièrement. Comme il se contente des affaires directes, son portefeuille compte parmi les plus sérieux et ses actions font preuve d'une »

qu'elle occupait au départ. C'était là un acte courageux de la part de cette femme, entrée depuis peu dans la maison, mais comme tous les actes courageux, il s'imposa aux laches qui ne savaient que persécuter une jeune fille sans défense. »

La lingère avait su, en peu de temps, se faire une position à part dans la maison, par son habileté professionnelle, son assiduité au travail et surtout par son talent de coupeuse. La baronne prisait fort l'art qu'avait son ouvrière de tailler tant de choses avec si peu d'étoffe. »

— Sans doute, pensait-elle, les autres se faisaient des trousseaux entiers à mon détriment. Celle-ci est une perle, avait-elle dit à ses filles aînées. »

Le mot avait été entendu par Dorothee et la fine mouche en avait fait son profit. Elle baissa donc pavillon devant la Polonoise, et c'est ainsi que Giselle put rentrer en possession de son coin où elle partageait son temps entre la lecture et la contemplation du paysage. »

Que de choses passèrent ainsi devant ses yeux, dont elle aurait joui avec ivresse sans les dispositions de son cœur ! Le chagrin de Raoul, sa déception profonde en ne retrouvant plus sa sœur, lui déchirait l'âme ; aussi c'était d'un regard attristé, sinon indifférent, qu'elle voyait se dérouler devant ses yeux toutes les magnificences d'un »

peysage incomparable. »

Elle avait rêvé autrefois qu'elle parcourait ces villes gothiques de la vieille Allemagne où le moyen âge a semé tant de merveilles restées intactes jusqu'à nos jours. »

Le rêve se réalisait aujourd'hui. »

Elle visitait au clair de lune Cologne la Sainte, elle admirait dans ces rues étroites et tortueuses ces maisons à pignons festonnés, aux petites vitres enchâssées dans leurs meneaux de plomb, aux portes en ogives ; son enthousiasme s'éveillait surtout en présence de la cathédrale, montagne de pierre taillée à jour, ornée de dentelles et de guipures par des ciseleurs inconnus. Cologne qu'on avait Rubens, où s'attardait Pétrarque qui vantait la grâce et la tendresse de ses femmes. »

Oui, tout aurait été enchantements pour elle sans le souvenir de ce qu'elle quittait, sans l'inquiétude de l'avenir qui lui était réservé. »

Mais ne lui manquait-il pas encore autre chose ? La société de cette enfant qui savait se faire si douce et si obéissante pour elle. »

Il est vrai que Frida ne perdait pas une occasion de se rappeler au souvenir de son amie. Dès qu'elle le pouvait sans être vue, elle s'échappait du luxueux wagon-salon pour aller à celui qu'occupait Giselle, escaladait en une seconde le marchepied et venait se blottir auprès de son institutrice comme un oiseau qui retrouve le nid. »

— Et que vous a-t-il dit ? demanda Schwartz qui ne pouvait manquer d'avoir une grande considération pour le personnage puissant devant lequel tremblait son maître, le redoutable chef de cuisine en personne. »

— Il m'a appelé charmant petit lutin, et a prétendu que je m'appriivoiserais, mais il peut être bien sûr que non. »

(A suivre.)

PLACE DU CHARDONNET

JEUDI 5 Avril 1888, DÉBUT du

CIRQUE DU CHAT BOTTE

DIRIGÉ PAR M. CHAMU-LEDENT.

40 Artistes à 4 pattes

A 3 heures. MATINÉE ENFANTINE.

Le soir, à 8 heures. REPRÉSENTATION.

GRAND SPECTACLE

Donné par la Troupe des Singes, Chiens savants, Chèvres, Coqs, Lapins, Poules, Oies, Canards, Dindes, Chats, dressés en liberté.

PRIX DES PLACES

Places réservées, 1 fr. ; 1^{re}, 50 c. ; 2^e, 30 c.

Tous les jours REPRÉSENTATION. — Les bureaux seront ouverts à 7 h. 1/2. On commencera à 8 h.

Les JEUDIS et DIMANCHES, à 3 heures, Séance

Enfantine.

remarquable fermeté. Les capitalistes arrivent donc à point pour profiter des bas cours actuels.

L'action de Panama termine à 282. La commission chargée d'étudier la demande faite par M. de Lesseps étant favorable à l'autorisation, il y a tout lieu de croire qu'elle sera accordée à la toute compagnie et les spéculateurs à la baisse vont être ainsi privés de leur seule arme.

Mardi a eu lieu l'assemblée générale de la Société des Immeubles de France. Le montant des réserves spéciales des bénéfices a été fixé à 1,450,000 fr. et le dividende de l'exercice à 25 fr. par action libérée.

Les Métaux se traitent à 1,100.

C'est le 5 avril que les actionnaires de l'Assurance Financière se réuniront en assemblée générale pour nommer leur nouveau directeur.

Nos chemins de fer sont fermes.

NOUVELLES MILITAIRES

Nous avons dit qu'à l'occasion et comme clôture du concours hippique qui vient de s'ouvrir à Paris, une grande fête militaire, donnée par l'armée française au profit de la Société de secours aux blessés, aura lieu le lundi 16 avril, au Palais de l'Industrie, avec le concours des Ecoles de Saumur, de Fontainebleau, de Saint-Cyr et de l'Ecole supérieure de guerre.

En publiant le programme de cette fête, que nous avons donné mardi dernier, l'Armée Territoriale ajoute :

« On voit, par cet attrayant programme, combien cette fête promet d'être brillante et combien elle sera de nature, par les exercices équestres dont elle se compose, à intéresser le public militaire. Les officiers de notre armée territoriale ne manqueront pas de s'y porter en grand nombre. Serait-ce, en conséquence, trop demander à l'autorité militaire de les autoriser à y assister en tenue, ce qui permettrait, au besoin, de leur réserver, comme à leurs camarades de l'armée active, des places spéciales ? C'est là une véritable solennité militaire, et le général Sausier sait trop combien sont grands les sacrifices personnels que s'imposent, pour le bien du service, les officiers territoriaux de toutes armes, pour ne pas, à titre de compensation et de légère satisfaction, leur permettre de venir, le 16 avril, applaudir, en uniforme, les élèves-officiers, les officiers-élèves, les sous-maîtres, sous-écuyers et écuyers de nos grandes Ecoles. »

LES POMPIERS DE LA MARINE

Le ministre de la marine vient de décider que chacun des cinq ports militaires désignera trois pompiers de la marine pour faire, à partir du 1^{er} avril prochain, un stage de trois mois au régiment des sapeurs-pompiers de Paris, à l'effet d'y acquérir une connaissance complète des divers modes d'extinction des incendies, et être ensuite utilisés comme instructeurs dans les compagnies de pompiers des ports.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

A moins de complications et d'événements politiques graves, l'Echo Saumurois ne paraîtra pas après-demain, lundi de Pâques.

Hauteur de la Loire à Saumur, aujourd'hui 31 mars (2 heures) : 4^m 20. Eaux croissantes.

Le baromètre monte lentement.

La Tempête

On mande de Saint-Nazaire, 30 mars : « Depuis trois jours une tempête effroyable souffle sur notre port. La nuit dernière le vent a encore augmenté de violence. Les bassins ont débordé de 40 centimètres sur les quais. La hauteur à l'échelle des marées, qui devait être aujourd'hui à 5^m 46, a dépassé de 6^m 80. Le perret du boulevard de l'Océan est complètement démolit ; la jetée a même été endommagée par la violence des paquets de mer. »

Plusieurs maisons de Penhouet ont été submergées ayant quarante-cinq centimètres d'eau dans les chambres. A Donges, tout le village a été inondé. Dans différents endroits, la voie ferrée, éloignée de la côte de cinq à six kilomètres, était complètement submergée.

Les trains de Paris et de Bretagne sont arrivés ce matin l'un avec une heure, l'autre avec deux heures de retard. Nous apprenons que l'île de Noirmoutier a été presque complètement couverte par la mer. A Paimboeuf, les maisons qui se trouvent sur le quai ont subi le même sort que celles de Donges.

On évalue à près de 250,000 fr. les dégâts occasionnés par cette tempête.

A Vannes, on ne se souvient pas d'avoir vu depuis longtemps une marée aussi forte. Même tempête a sévi à Bordeaux. Sur la rade, grâce aux précautions prises, il n'y a, jusqu'à présent, aucun accident à signaler.

FOIRES ET ASSEMBLÉES DES ENVIRONS

Lundi de Pâques, 2 avril :
Assemblée au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Lévées ;
Foires et assemblée aux Rosiers et à Fontevault.

M. Brun, trésorier-payeur général à Angers, est nommé dans la Haute-Garonne.
M. Tourous, trésorier à Bourges, est nommé dans Maine-et-Loire.
M. Duchaufour, trésorier à Rodez, est nommé dans les Deux-Sèvres.

ENCORE M. DEMANGEAT

Il paraît que la nomination de M. Demangeat dans les Landes ne sera pas maintenue. Notre ancien sous-préfet entrerait dans les finances, et serait nommé trésorier général à Rodez.

Il essaie de toutes les administrations ; ne pas oublier qu'il a été dans le service des établissements pénitentiaires après avoir quitté Saumur.

ANGERS.

Le Ralliement annonce qu'il est poursuivi en police correctionnelle, ainsi que l'Indépendance de l'Ouest, pour avoir reproduit, d'après plusieurs journaux radicaux du Dauphiné, le récit d'une prétendue séquestration dont se seraient rendues coupables les religieuses d'un couvent de Grenoble.

Nous avons parlé, à l'époque, de ce fait qui a fourni aux feuilles républicaines l'occasion de calomnier une fois de plus la religion catholique.

Le Patriote est poursuivi en même temps que le Ralliement, pour le même motif.

ASSASSINAT D'UN ENFANT A ANGERS

Les parents du malheureux Joseph Rouget croient que les assassins sont des saltimbanques de la foire Saint-Laud. Mais ils n'ont aucune preuve.

On a appris que le petit chien de M. Rouget revenait constamment à une baraque. Le propriétaire de cette baraque, après avoir été longuement interrogé par la police, a été laissé en liberté.

L'autopsie du petit cadavre a permis de constater que Joseph avait été étouffé. On ne dit pas que l'enfant ait été victime d'un autre attentat.

C'est dans la nuit de mardi à mercredi que le crime a été commis.

L'émotion de la population angevine est à son comble.

La police continue ses recherches.

CANDIDATURE DU GÉNÉRAL BOULANGER AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER

On télégraphie de Blois : « Le général Boulanger pose sa candidature au Conseil général pour le canton ouest de Blois, en remplacement de M. Dufay, démissionnaire. »

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Vacances de Pâques. — Billets d'aller et retour réduits de 25 0/0.

A l'occasion des Vacances de Pâques, les billets d'aller et retour réduits de 25 0/0, de Paris pour toutes les gares du réseau, ou inversement, ainsi que ceux de toute gare à toute gare dans le rayon fixé par le tarif A n° 9, qui auront été délivrés pendant la période du Mercredi 28 Mars au Dimanche 8 Avril inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains de la journée du Mardi 40 Avril.

LE PAIN A 5 SOUS LE KILOG.

On communique la note suivante : « Angoulême est, sans contredit, le chef-lieu le plus favorisé sous le rapport du pain à bon marché. »

En effet, la boulangerie coopérative que possède cette ville privilégiée est arri-

vée à réaliser cet idéal, connu seulement de nos aïeux : le pain à deux sous et demi la livre.

Le conseil d'administration de cette boulangerie coopérative, la plus importante de France, après avoir voté les allocations d'usage en faveur du bureau de bienfaisance et de toutes les œuvres charitables de la ville, a arrêté le prix actuellement en vigueur, d'après lequel les familles socialistes ont, depuis le 1^{er} février 1888, le rare et enviable privilège du pain à 25 centimes le kilog.

Quant à la qualité du pain de la boulangerie coopérative d'Angoulême, elle ne le cède en rien aux autres boulangeries de la ville, laquelle passe, à juste titre, pour une des villes les plus favorisées sous ce rapport.

Ce qui se fait à Angoulême est un exemple qui mérite d'autant plus d'être cité, que le prix du pain, qui est de 8 à 10 c. au-dessous de la moyenne des villes de France, est de 12 c. meilleur marché qu'à Lyon, et ne s'étend pas seulement à la clientèle de la boulangerie coopérative, mais à la généralité des consommateurs ; car les boulangers se rapprochent nécessairement le plus possible, quand ils ne les atteignent pas tout-à-fait, des prix de la Société régulatrice.

Cette Société n'en a pas moins réalisé des économies notables, dont l'emploi se traduit en dons, fondations, aménagements ou acquisitions d'immeubles qui viennent arrondir, tous les ans, l'avoir relativement considérable de cette institution modèle.

NOUVEAU TRAITEMENT DU PHYLLOXERA

On signale une poudre qui a la propriété d'éloigner le puceron du phylloxéra. Le comte de Séguin a planté des ceps phylloxérés ; il les a déchaussés et a mis au pied de 150 à 200 grammes de poudre de garance, qui a la propriété de faire fuir l'insecte. Aussitôt la racine saturée, il n'y a plus rien à faire, et, depuis quatre ans, les plantes produisent une fort belle récolte. La poudre de garance vaut aujourd'hui 65 fr. les 100 kilogrammes. Ce procédé est préconisé par M. de Saint-Victor, président du Comice agricole de Tarare (Rhône). Nos viticulteurs feraient bien de l'essayer sur quelques-unes de leurs vignes attaquées par le phylloxéra.

Nous recommandons aussi les insecticides qui ont donné d'assez bons résultats :

1^o Le sulfo carbonate de potassium qui ne demande qu'une faible quantité d'eau ; chaque pied de vigne reçoit 100 grammes d'une eau contenant un gramme de sulfo carbonate au titre de 48 à 20 0/0 de potasse.

2^o Le sulfure de carbone au moyen de pail injecteurs, on applique, par cap, 5 à 10 litres d'eau renfermant par litre un demi-gramme de sulfure de carbone.

3^o Le badigeonnage formulé par M. Balbiani et composé de 200 kilogrammes d'eau, 40 kilogrammes d'huile lourde de houille, 30 kilogrammes de naphthaline brute et 60 kilogrammes de chaux grasse. Le traitement se fait en badigeonnant avec un pinceau.

En 1868, la France récoltait 60 millions d'hectolitres de vin, en 1886 elle n'a récolté que 23 millions d'hectolitres. C'est une diminution de plus de moitié. Il faut que nous travaillions de toutes nos forces à reconstituer nos vignobles.

Dernières Nouvelles

M. Laguerre doit aller aujourd'hui dans le Nord. Il va commencer la campagne électorale en faveur du général Boulanger.

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC

Berlin, 30 mars.
L'Empereur vient d'arriver de Charlottenbourg en voiture découverte.

Cette première apparition de l'Empereur dans les rues de Berlin a causé naturellement une sensation énorme.

Les promeneurs accourant de toutes parts entourent la voiture et acclament l'Empereur. La voiture ne peut avancer qu'au pas.

L'Empereur remercie la foule en portant la main à sa casquette et en s'inclinant.

Vu de près, l'Empereur a l'air bien vieilli et fatigué, mais sa mine n'est pas aussi mauvaise que l'on devait le supposer, d'après les derniers renseignements publiés sur son état.

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 31 mars, 2 h. 15, soir.

Contrairement aux assertions des journaux, le Président de la République n'a pas offert à M. Sarrien la mission de constituer un cabinet nouveau.

Aucune démarche n'a encore été commencée.

M. de Freycinet a dû être mandé à l'Elysée aujourd'hui à 2 heures.

Les amis de M. Floquet affirment qu'il n'acceptera le pouvoir que s'il lui est offert de prime abord et non au pis aller.

Aucune solution ne doit être prévue avant la semaine prochaine, jeudi ou samedi.

BOURSE DE PARIS DU 30 MARS 1888.

Rente 3 0/0	82 40
Rente 3 0/0 amortissable	86 25
Rente 4 1/2 (nouveau)	107 05
Obligations du Trésor	515 »

Nous apprenons que depuis plusieurs jours on vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, à la suite de baisse de prix :

Le Sucre, 4 fr. 05 le kilog ;
Le Café grillé, 2 fr. 30 le 1/2 kilog ;
La Bougie, 0,05 cent. de moins par paquets sur toutes les sortes ;
Les Petits pois et Haricots verts, 0,50 cent. la boîte ;
Le Savon blanc extra, 0,30 cent. le 1/2 kilog.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez :
Des Complets Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 31 mars :

TEXTE. — Joseph Frœlich, par M. Ed. Garnier. — Nicolas Bouilly, par M. E. Lesbazeilles. — Les nourrices, par M. H. Bouhot. — Ravages des loups dans la Beauce, par M. L. Merlet. — Les loges maçonniques, par M. C. — Scène sinistre au pôle nord. — Luini, par M. Ed. Ch. — Opticien français, par M. de Vaulabelle. — Nécessité et moyen de pourvoir à l'élevage du poisson d'eau douce, par M. Albert Larbalétrier.

GRAVURES. — Joseph Frœlich, dessin de M. Édouard Garnier. — Nicolas Bouilly, dessin de M. Sellier. — Les nourrices. — Loge maçonnique à Paris, en 1740. — Le château de Martigné-Bertrand, dessin de M. Pierre Vidal. — Peinture sur verre de Jean Cousin, de F. Levillain.

Il n'existe qu'un seul véritable Alcool de Menthe, c'est

L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., et dissipant à l'instant tout malaise. Excellent aussi pour la toilette, les dents. 48 ans de succès. — 46 récomp. dont 25 méd. d'or. — Dépôts partout.

FABRIQUE A LYON, COURS D'HERBOVILLE, 9

REFUSER LES IMITATIONS

EXIGER le nom DE RICQLÈS sur les flacons

EAU GORLIER

pour la BEAUTÉ DU TEINT et l'hygiène de la peau, qu'elle parfume et adoucit sans la grainer, fait disparaître Gerçures, Hâle et Irritations.

Dépôt général : Pharmacie ROUSSEL, à MEAUX

ET CHEZ TOUTS LES BONS COIFFEURS ET PARFUMEURS

A Saumur : MACHET, 1, rue d'Orléans.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE

1^{er}. UNE MAISON, située à Saint-Florent, à l'angle de la rue du Port et de la rue de la Palaine;
2^{es}. 28 ares environ de TERRE, en trois parcelles, aux Prés-Boisseau, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent;
3^{es}. 20 ares environ de VIGNE, au Pont-Fouchard, même commune.
Ces immeubles appartiennent à M^{me} LECLERCQ et à ses enfants.
S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES
Après décès.

Le VENDREDI 6 AVRIL 1888, à une heure du soir, à Saumur, rue de Poitiers, n^o 30, dans une maison où est décédé M. MARGERIE, propriétaire,
Il sera vendu :

Armoire, bois de lits, commode, buffet, tables, chaises, matelas, couettes, traversins, oreillers, édredon, draps, serviettes, essuie-mains, chemises, vêtements, 60 bouteilles de vin blanc, batterie de cuisine, vaisselle, bouteilles vides, outils et autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0.

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES
D'UN

Beau Mobilier
Par suite de saisie-exécution.

Le MERCREDI 4 AVRIL 1888, à une heure du soir, à Saumur, rue de la Comédie, n^o 23, ancienne maison Picherit et Voisin,
Il sera vendu :

Bois de lits, armoire à glace, salle à manger en chêne sculpté, meuble d'entre-deux genre Boule, piano, tables de nuit et de toilette, guéridons, jardinières, lits en fer, fauteuils, chaises longues et autres, belles glaces, pendules, flambeaux, bronzes, gravures, rideaux, portières, tapis et tentures;

Objets de literie, linge, cuisinière en fonte, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine et quantité d'autres articles.

Au comptant, plus 5 0/0.

Etude de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1889,

LA FERME

DES
GRANDES - DEMOISELLES

Située commune de Saint-Lambert-des-Lévées, à 2 kilomètres de la gare de Saumur, actuellement exploitée par le sieur CORNILLEAU.

Contenance : 11 hectares 9 ares.

S'adresser au notaire. (184)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,
UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A CÉDER

Pour cause de santé,

Epicerie et Débit de Vin

Situés rue de Fenel, 58, à Saumur.

BILLARD A VENDRE

Rue de Fenel, 58, Saumur.

A VENDRE

La plus grande **CAVE** de Saumur

Située rue du Presbytère,

Propre au commerce des vins ou comme glacière.

S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Yvrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique;
Vin rouge nouveau à 80 fr.;
Vin rouge supérieur à 100 francs;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés. Des échantillons sont envoyés sur demande.

A VENDRE

A Saumur,

COFFRE-FORT

Système Haflner aîné.

S'adresser au bureau du journal.

Externat de jeunes filles

DIRIGÉ PAR M^{me} ROBIN

28, rue de la Tonnelles, Saumur.

Prend des fillettes à partir de 6 ans, pour les conduire au certificat d'études et au brevet. — Prix modérés.

A Vendre

BON BILLARD

Avec accessoires.

S'adresser au bureau du journal, ou à M. LANGLOIS, expert à Saumur.

AVIS

M. VERNERY, opticien à Pontivy, prévient les habitants de Saumur, qu'il sera visible, hôtel de Londres, du 6 au 20 avril. (201)

Offres et Demandes

UN HOMME d'un certain âge demande un emploi de bureau dans une maison de commerce ou dans une administration.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande place, le mari comme cocher et la femme comme cuisinière. (132)

LESSIVE-IRIS LE PAQUET
0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.
Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers.

(287)

LE COLLÈGE DE SAUMUR
PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI
D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

EPICERIE PARISIENNE

MAISON IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier, Saumur.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

SUCRE, 1^{er} choix, cassé ou en pains, le kilog. 1 05
cassé régulier, le kilog. 1 15
CAFÉ GRILLÉ, bonne qualité, le 1/2 kilog. 2 40
1^{re} qualité, 2 60
extra, 2 80
mélange supérieur 3 »

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie,
Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

SANS PALAIS **DENTS** **NI CROCHETS**
Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 27	»	4 13	8 30
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 11	»	4 40	8 56
Montreuil(a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 66	4 55	9 08
— (dép.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11
Thouars	2 53	8 10	»	11 57	2 27	5 27	9 38
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»	9 52
Poitiers	»	16 33	»	»	»	»	12 12

SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ

STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	»	4 16	8 34	»
Saumur(état)	8 31	4 13	8 30	»
Nantilly	8 37	4 26	8 43	»
Montreuil(a)	9 19	4 55	9 08	»
— (dép.)	9 29	5 11	9 20	»
le Vaudelnay	9 40	5 11	9 31	»
Baugé	9 50	5 20	9 42	»
Doué	9 57	5 27	9 51	»

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7
Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»
Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»
Vernantes	8 32	12 31	»	3 39	6 14	»
NoyantMéon	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 41
Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32	8 23
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13	10 13
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 29	»
St-Clément	»	7 26	»	12 24	3 59	6 36	»
St-Martin	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36	»
Saumur(a)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 30	6 49	10 30
— (dép.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 52	10 30
Varennes	»	8 05	9 48	1 01	4 45	7 06	»
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20	11 10
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59	11 10
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 42	11 45

TOURS — SAUMUR — ANGERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Tours	1 23	5 15	7 15	11 35	2 05	6 25	8 45
Langeais	2 13	5 43	8 15	12 13	2 49	6 08	9 30
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 46	3 08	6 34	10 21
Varennes	»	6 32	8 51	12 57	»	6 06	10 24
Saumur(a)	2 57	6 45	9 04	1 06	3 29	7 12	10 40
— (dép.)	3 03	6 52	9 12	1 13	3 29	7 23	10 40
St-Martin	»	7 06	9 26	1 25	»	7 39	10 40
St-Clément	»	7 13	9 33	1 31	»	7 49	10 40
Les Rosiers	»	7 21	9 41	1 38	3 45	7 48	11 14
La Ménitrie	3 28	7 32	9 52	1 48	3 58	7 52	11 17
Angers	3 57	8 21	10 41	2 30	4 17	8 32	11 57

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	
Saumur	7 05	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 20
Vivry	7 24	1 31	7 33	Clefs	7 33	10 46
Longué	7 45	1 45	7 48	Baugé	7 53	11 15
Jumelles	8 08	1 57	8 01	Jumelles	8 09	11 37
Baugé	8 33	2 13	8 18	Longué	8 38	12 17
Clefs	9 01	2 30	8 37	Vivry	8 55	12 59
La Flèche	9 20	2 45	8 52	Saumur	9 55	12 59

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 46	13 48	4 31	Bourgueil	8 20	12 18	4 55
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet	8 30	12 30	5 05
Bourgueil	9 07	3 23	7 11	Saumur	9 04	1 08	7 06

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 46	9 26	4 31	Chinon	7 43	4 33	8 58
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 10	4 54	9 22
Chinon	9 04	12 50	7 14	Saumur	9 04	7 06	10 34

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur

188

LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.